



Nancy, le mercredi 11 mai 2022

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Les décisions de la commission permanente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**

[AUTONOMIE]

### **Revalorisation du métier d'aide à domicile : l'appui du conseil départemental confirmé**

Les élus et les élues de l'assemblée départementale ont conforté le soutien du Département en faveur de la revalorisation des métiers de l'aide à domicile. Ils ont souligné l'importance de cette augmentation salariale historique pour les 200 000 salariés des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) gérés par des structures à but non lucratif (associations et groupes mutualistes) tout en déplorant l'insuffisance de la compensation consentie par l'État. La Meurthe-et-Moselle compte douze SAAD adhérents ou rattachés au champ de la Convention Collective de la Branche de l'Aide à Domicile.

[EDUCATION]

### **Ne dites plus collège ARTEM ... ... mais collège Niki de Saint-Phalle !**

La commission permanente a validé cette proposition faite pour nommer ainsi le collège en construction sur le site Artem de Nancy. Il ouvrira ses portes en septembre 2022. Un travail participatif associant élèves et membres de la communauté éducative a conduit le conseil d'administration du collège Louis-Armand de Nancy, prochainement remplacé par le futur collège à proposer le nom de Niki-de-Saint-Phalle.

Artiste plasticienne, sculptrice, peintre et graveuse, féministe engagée notamment dans le soutien des Noirs américains et dans la libération des femmes du patriarcat. Il n'est pas indifférent qu'un bâtiment public et encore moins un établissement scolaire porte le nom de telle ou telle personnalité. Avec son nom, un collège s'inscrit dans la mémoire de ses anciens élèves, de ceux qui y ont enseigné et travaillé, dans celle du quartier et de la commune qui l'accueille.

[SPORT]

## Terre de Jeux : création de « L'équipe 54 »

### Nos champions vont promouvoir l'esprit Olympique

Le conseil départemental soutient les sportifs confirmés qui s'engagent dans leur discipline, en privilégiant leur intégration locale. Afin de contribuer à leur préparation dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024 qui ont lieu à Paris, une aide financière spécifique est désormais versée aux sportifs inscrits sur la liste ministérielle de haut niveau dans l'une des catégories suivantes : Élite, Senior, Relève, Reconversion ou sur les listes ministérielles d'accès au haut-niveau : Espoir et collectifs nationaux. Le Département a également décidé la constitution d'une sélection d'athlètes de très haut niveau, « L'équipe 54 », ayant pour missions de susciter le dépassement de soi de l'ensemble des athlètes départementaux, de promouvoir le sport dans le département, d'encourager les Meurthe-et-Mosellans jeunes et adultes à pratiquer régulièrement une activité physique ou sportive. Ils participeront à des événements, des manifestations, des actions organisées par le Département. Chaque année jusqu'en 2024, sa composition sera réexaminée en fonction de l'actualité sportive

[SPORT]

### Les Tour de France 2022 accueillis en Meurthe-et-Moselle

La Meurthe-et-Moselle accueille le Tour de France 2022. Arrivée de la 6<sup>ème</sup> étape à Longwy le 7 juillet. Départ de la 7<sup>ème</sup> de Tomblaine le 8 juillet (avec arrivée à la Planche des Belles Filles en Haute-Saône). Le Département de Meurthe-et-Moselle sera partenaire de cet événement qui fait partie du patrimoine national et demeure le seul grand rendez-vous sportif populaire gratuit.

Il est l'occasion de promouvoir les territoires, le patrimoine, les savoir-faire, les produits locaux de Meurthe-et-Moselle. 80 000 € de subventions sont accordées aux villes de Longwy et de Tomblaine.

[CULTURE]

### Photo, arts, spectacles : Meurthe-et-Moselle terre de culture

► **Le Département apporte son soutien aux acteurs culturels** emblématiques de Meurthe-et-Moselle, garants d'une offre de qualité et qui proposent une palette de manifestations variées ainsi qu'aux initiatives d'ouverture et de rayonnement en grande région. 120 000 € ont été accordés aux CRI des Lumières à Lunéville, au centre de ressource Illettrisme Lorraine (CRIL), l'Association Culturelle Juive, le Théâtre Gérard-Philippe de Frouard, Image'Est, Le Nouvel Observatoire Photographique du Grand Est, le Collectif Le Bazardier, l'Ensemble Stanislas, le Gradus ad Musicam, Grand Ciel et LORA (Lorraine Réseau Art Contemporain).

► Le conseil départemental soutient à hauteur de 256 000 € les **structures culturelles professionnelles engagées détentrices d'un label national ou s'inscrivant dans un programme national** ainsi qu'aux structures ou associations de rayonnement départemental sollicitant le soutien annuel du Département pour contribuer au financement de leurs activités culturelles : association de préfiguration de la SCIC culturelle du Pays Haut à Homécourt, Scènes et Territoires, centre Culturel André-Malraux

à Vandœuvre-lès-Nancy, Théâtre de la Manufacture - CDN de Lorraine à Nancy, Centre Culturel Jean l'Hôte à Neuves-Maisons, Opéra National de Lorraine – Nancy.

[SOLIDARITES TERRITORIALES]

### **+ de 1 M€ pour les projets municipaux et associatifs dans les territoires**

Le Département a confirmé pour 2022 son soutien aux projets conduits dans les territoires par les associations et les collectivités locales (mairies, groupements de communes). La commission permanente du 2 mai a validé les engagements financiers suivants :

- ▶ TERRITOIRE DE BRIEY : 446 000 € pour soutenir en fonctionnement ou en investissements 39 projets dont 9 au titre des communes fragiles. Notons en particulier la création d'un centre de santé à Jarny ainsi que des financements pour les écoles.
- ▶ TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE : 248 000 € pour 31 projets.
- ▶ TERRITOIRE VAL DE LORRAINE : 150 600 € pour 25 projets
- ▶ TERRITOIRE DU LUNEVILLOIS : 145 000 € pour 17 projet.

[ENFANCE – FAMILLE]

### **600 000 € pour la création d'un pôle enfance aux Provinces à Laxou**

Dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), le projet sur le Quartier des Provinces à Laxou (1300 logements), fait l'objet d'un important projet. Il est notamment prévu que le Département participe à la création d'un nouveau pôle enfance à hauteur de 600 000 €. Les études sont désormais finalisées. Ce pôle regroupera une école maternelle, une école élémentaire et une halte-garderie. Il sera situé à l'angle de la rue de Maréville et du boulevard de l'Europe. Ce projet s'inscrit également dans une démarche de soutien à la transition énergétique et d'encouragement à la mixité sociale. Son ouverture au public est prévue pour 2024.

[AMENAGEMENT DU TERRITOIRE]

## **Alternatives à la saturation autoroutière au sein du bassin de Nancy**

Suite à l'étude de définition du Projet A31bis et face à la difficulté de trouver une solution satisfaisante pour l'ensemble des parties prenantes du segment Sud, l'Etat a repris le dialogue avec les collectivités concernées pour initier une nouvelle méthode de travail.

Au regard des interdépendances très fortes entre le trafic de l'A31 et les pratiques de mobilité autour du pôle du Grand Nancy, il a été convenu de mener une démarche partenariale en vue de construire des scénarios combinant différents types d'interventions, tant sur les infrastructures que sur les services de mobilités.

Dans ce cadre, l'instance « Etat – Région – Département – Collectivités locales » va piloter une étude confiée à la Scalen (Agence de Développement des territoires Nancy-Sud Lorraine) et au Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Ce travail aura pour

objectif de proposer et d'évaluer des solutions concrètes pouvant être mises en œuvre pour améliorer les mobilités du quotidien sur ce secteur. Le Département reste par ailleurs pleinement mobilisé, aux côtés de ses partenaires, pour obtenir de l'Etat l'inscription au Contrat de Plan Etat-Région de montants permettant d'engager les indispensables travaux de réaménagement de l'A31 dans sa partie sud.